

Le Mot du Maire

Billaudaises, Billaudais,

Le Conseil municipal a voté le dernier budget de la mandature en veillant à la rigueur budgétaire et aux contraintes financières que nous subissons, diminution de la dotation de fonctionnement et perte de subventions.

Malgré tout, nous continuons le désendettement de la commune et terminons l'exercice sans avoir augmenté le taux des taxes communales depuis 2012.

Un programme ambitieux d'investissement a été programmé, mais la conjoncture va freiner cette dynamique et une partie des projets sera retardée. Par exemple, l'aide financière de l'État pour l'installation de la vidéo protection ne sera attribuée qu'en 2026, donc la nouvelle équipe municipale pourra reprendre ce dossier.

Le principal projet de création d'un carrefour giratoire Route de Paris (RD 910) au niveau de la rue des Annereaux (vers Lalande de Pomerol) pour l'implantation d'entreprises, avec une liaison douce piétons / vélos depuis la rue des Gauthiers et l'aménagement d'abri bus sera reporté en 2026.

Le recensement de la population a eu lieu en début d'année. C'est un acte civique obligatoire imposé par l'État. Il permet de comptabiliser les habitants et a de multiples usages pour les communes et leurs projets.

Je remercie les trois agents recenseurs qui ont fait un travail de grande qualité et je regrette l'attitude de certaines personnes qui les ont mal accueillis et ne les ont pas respectés.

Je déplore le comportement d'une personne, enseignant de son état, qui a carrément refusé le recensement. Cette démarche est passible d'une amende qui lui sera adressée.

Courant septembre, « la participation citoyenne » sera mise en place.

Des référents citoyens volontaires ont été retenus suite à leur candidature, par le maire et la gendarmerie pour faire le relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie de Libourne.

Cette démarche permet de développer une culture de sécurité auprès des habitants, de renforcer le contact entre les forces de sécurité de l'État et la population, et compléter les actions locales (pour notre commune, le garde particulier).

Un courrier sera adressé à chacun d'entre vous pour vous informer de la personne référente de votre quartier.

Si vous êtes intéressé pour être vous aussi référent, je vous invite à venir en mairie et je vous rencontrerai.

Des problèmes récurrents que j'évoque très souvent, mais toujours malheureusement d'actualité, sont les chiens non tenus en laisse sur le domaine public, principalement devant l'école et sur la place de l'église, et les déjections de ces animaux.

Si beaucoup de personnes sont respectueuses et ramassent les excréments, un nombre assez important ne respecte pas les lieux publics.

Il va de même avec les problèmes de bruits hors périodes autorisées et les feux, qui je le rappelle, sont interdits.

La fête de la rentrée le samedi 6 septembre sera différente des autres années. Elle aura lieu dans la cour de l'école.

Le feu d'artifice tiré traditionnellement ce jour-là, sera reporté début décembre dans le cadre du Téléthon.

Nous comptons sur cette animation pour donner un nouvel élan de participation.

Je tiens à remercier tous les membres des associations pour leur implication et leur engagement dans la vie communale.



Avec l'aide des sénateurs Laurence Harribey et Hervé Gillé, la classe des CM1 et CM2 a visité le Sénat. Ce fut un moment fort pour les enfants et les accompagnateurs de découvrir le « Palais du Luxembourg » et ses jardins. Vous avez peut-être remarqué devant la mairie, un nouveau drapeau flotter à côté du drapeau national. Nous avons créé ce drapeau qui reprend le logo communal pour renforcer l'identité de notre commune. Bien à vous,

Michel MILLAIRE,
Maire

NOUVEL ÉVÉNEMENT



Commission Affaires Militaires et Cérémonies

Commémoration du 8 mai 1945

Merci à notre Porte-drapeau
Christian ANDRAUD

